

bâtiments; la *membrure* se fait avec du *chêne* ainsi que la plus grande partie des bordages.

Le *cèdre* est très estimé pour la construction navale ; on fait des *avirons* avec le *hêtre*, le *sapin* ou le *frêne* ; des *pompes*, des *caisses* de *poulies*, des *barres* de cabestan et des *anspects* avec le bois d'*orme*; le *gaïac* s'emploie pour les *réas de poulie*, le *peuplier* pour la *sculpture* et le *noyer* pour l'*ébénisterie*. Le *pin* et le *sapin* fournissent les mûres. (M.-F.).

Ce qui précède est encore vrai pour les constructions en bois du début du XX^e siècle. Quelques essences exotiques telles que le *teck* et l'*acajou* sont également très employées actuellement dans les constructions soignées.

233. Echantillons de bois de construction et autres qui entrent dans la construction navale des Etats-Unis d'Amérique. — 1678 I. Lp.

(Cette collection a été offerte par le Congrès des Etats-Unis d'Amérique au gouvernement français, par l'entremise de M. A. Vattermare en 1852).

234. Echantillons de clouterie en fer et cuivre usités dans la construction navale. — 1258 et 1259 I. a. ; 1028 I. Lp.

Les clous sont classés dans la marine en grande, moyenne et menue clouterie. Cette collection, dont le détail suit, date de la première moitié du XIX^e siècle.

A Clous à bordages en fer pour les préceintes et autres parties du bâtiment au-dessus de la flottaison.

B Clous à bordages en cuivre rouge, pour parties submergées.

C Clous à tête carrée pour bandes de fer de toute espèce et pour les ouvrages où la tête des clous doit être noyée.